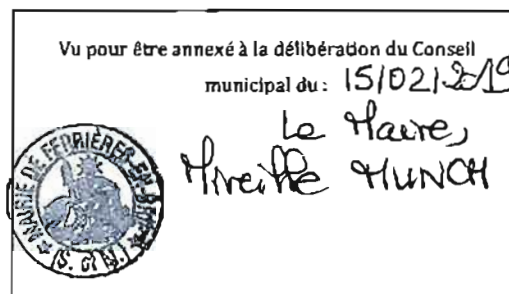


Département de SEINE-ET-MARNE (77)

Plan local d'urbanisme Ferrières-en-Brie



3. Orientations d'Aménagement et de Programmation







	Verdi Ingénierie 99 rue de Vaugirard 75006 PARIS
REÇU 7 R FEV. 2019 SOUS-PREFECTURE DE TORCY BUREAU DE LA REGLEMENTATION	

L'entrée de ville sud



ORIENTATIONS:

-  Vue dégagée vers les étangs de la Taiffarette à l'arrière-plan
-  Les traversées piétonnes vers le parking à sécuriser
-  Voie de circulation douce à créer
-  Liaison douce existante à préserver

Le double objectif de réaffirmation du caractère d'entrée de ville et des bords de l'étang de la Taiffarette comme espace de loisirs et de promenade privilégié de la commune se traduit par :

- L'aménagement du site pour un impact paysager d'entrée de ville de qualité
- La préservation des liaisons douces existantes
- La création de voies de circulation douce entre les bords de l'étang et l'entrée de la commune
- La mise en valeur des points de vue remarquables vers l'étang de la Taiffarette



Secteur de mixité sociale



Périmètre de l'OAP:



ORIENTATIONS:

Principe de desserte
accès principal



Lesièrres paysagères à créer
ou à préserver



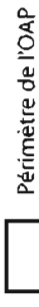
Secteur à vocation
principalement résidentielle,
comportant un minimum de
50% de logements financés
avec un prêt aidé de l'Etat
et desservi par des voies de
liaison adaptées aux piétons
et aux cycles



Afin de tirer parti du potentiel de
renouvellement du site, il est imposé
que celui-ci contribue à répondre
aux besoins en logements financés
avec un prêt aidé de l'Etat.

Il devra être porté une attention
particulière à la qualité d'insertion
paysagère.

Secteur de mixité générationnelle



Périmètre de l'OAP

ORIENTATIONS:



Principe de desserte à créer



Lisières paysagères à créer ou à préserver pouvant être percées pour les accès



Secteur à vocation principalement résidentielle comportant une résidence pour personnes âgées ou étudiants

Pour tirer parti de la proximité du site avec le centre-ville, il est imposé que celui-ci contribue à répondre aux besoins de diversification de l'offre de logements avec l'implantation d'une résidence pour personnes âgées ou étudiantes.

Les continuités



Légende

Élément de la trame verte à préserver

- Éléments boisés à préserver : réservoirs de biodiversité et corridors écologiques
- Parcs et jardins familiaux
- Surfaces agricoles continues à préserver
- Corridors de la trame herpétologique
- Alignements d'arbres
- Suspensions filaires

Élément de la trame bleue à préserver

- Cours d'eau
- Pleins d'eau
- Corridors de la sous-trame bleue
- Continuum de la sous-trame bleue / milieux humides

Liaisons douces

- Liaisons douces à créer
- Liaisons douces existantes

Élément fragmentant

- Obstacles sur cours d'eau
- Infrastructures de transport fragmentantes

orientation pour le secteur du Piscop

- Mosaïque de milieux humides à préserver

Afin de conserver le patrimoine paysager de la commune ainsi que le cadre de vie actuel des habitants, l'orientation d'aménagement et de programmation fixe les orientations suivantes :

- Préserver les éléments naturels tels que les espaces boisés, les lisières, les alignements d'arbres, les haies végétales et les prairies.
- Sur le secteur du Piscop : aménager une liaison douce en rive gauche du ru du Piscop, préserver / restaurer / mettre en valeur la mosaïque de zones humides

Zoom sur le secteur du Piscop

